



Communiqué de presse du 3 mars 2022
#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #RénovationEnergétique

La CAPEB et Téréva renouvellent leur partenariat pour accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans leurs travaux de rénovation énergétique

Paris, le 3 mars 2022 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**), via sa filiale Béranger Développement, et **Téréva**, filiale à 100 % du Groupe Martin Belysoud, spécialisée dans la distribution de produits aux professionnels en sanitaire, plomberie, génie climatique, électricité et outillage, ont renouvelé leur partenariat afin d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment sur leur montée en compétence en matière d'efficacité énergétique.



Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB et Didier Flavenot, Président de Téréva
©CAPEB

Ce renouvellement de partenariat signé par Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et Didier Flavenot, Président de Téréva, permet de proposer aux entreprises artisanales du bâtiment des solutions spécifiquement conçues pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants.

Dans le cadre de cet accord, Téréva, filiale à 100% du Groupe Martin Belysoud, s'engage à présenter dans son catalogue et sur son site e-commerce téréva-direct des solutions et outils

spécifiquement conçus à destination des ECO Artisans RGE. Téréva mettra en avant, également, le dispositif de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) « ARTIPRIMES BUTAGAZ-CAPEB » ainsi que les marques ECO Artisan, ECO Rénovation, HANDIBAT et les modules de formation FEEBAT, auprès de ses entreprises clientes ou qui sont référencées chez Téréva.

De son côté, la CAPEB s'engage, via les CAPEB départementales, à informer ses entreprises adhérentes des solutions proposées par Téréva, spécialement adaptées aux rénovations énergétiques. Elle fera également bénéficier à Téréva du dispositif des CEE, géré par BUTAGAZ et la CAPEB (ARTIPRIMES) :

- Un site internet dédié : <https://tereva-artiprimes.butagaz.eu>
- Une hotline pour toutes les questions sur les CEE, accessible par l'ensemble des salariés de Téréva comme de ses clients.

Enfin, la CAPEB favorisera l'organisation de réunions entre les CAPEB départementales et le réseau commercial de Téréva.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *Tout ce qui simplifie les approvisionnements des entreprises artisanales du bâtiment en mettant à leur disposition des solutions pour gérer leurs travaux est essentiel pour la CAPEB. Ce partenariat s'inscrit au cœur des nouveaux enjeux énergétiques et permettra aux entreprises adhérentes à la CAPEB de bénéficier d'un accompagnement qualitatif afin de travailler toujours mieux.* »

Didier Flavenot, Président de Téréva, ajoute : « *En tant que distributeur d'équipement du BTP depuis plus de 15 ans, c'est avec fierté que nous renouvelons ce partenariat avec la CAPEB afin d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans une démarche éco-responsable, en leur proposant nos solutions et services les plus adaptés à la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique.* »

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'un des deux syndicats patronaux représentatifs de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également le syndicat patronal majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. La CAPEB enfin est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérent (plus de 57.000 entreprises).

Le secteur des entreprises employant jusqu'à 10 salariés représente en 2020 :

542 000 entreprises, soit 95 % des entreprises du bâtiment, dont

- 375 000 entreprises travaillant sans salarié dont 152 000 en micro-entreprises
- 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés

490 000 salariés sur un total de 1 060 000, soit 46 % des salariés du secteur 78 % des apprentis formés dans le bâtiment

pour un chiffre d'affaires cumulé de 66 milliards d'euros, soit 46 % du chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment

* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés. Très majoritairement, il s'agit d'entreprises de moins de 10 salariés.

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

À propos de Téréva :

Téréva (625 M€ de CA en 2021) se positionne comme le partenaire responsable de la réussite des professionnels du confort sanitaire et du génie climatique. Filiale à 100% du groupe Martin Belysoud, Téréva est spécialiste de la distribution de produits aux professionnels du second œuvre technique du bâtiment : sanitaire, plomberie, génie climatique, électricité, outillage et protection individuelle, pièces détachées. Téréva est implantée sur 153 sites en France - dont 6 plateformes logistiques - avec plusieurs enseignes : Grandbains, Buron, Bernard&Louvet, Laubion, Mabille, Sonac, Thermic Charpentier, ainsi que les sociétés J2A et ADV, acquises récemment. Téréva place l'innovation au cœur de sa stratégie pour développer une offre responsable et compétitive et proposer à ses clients une expérience omnicanale, notamment avec son site marchand tereva-direct.

Pour la CAPEB :

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

Pour Téréva :

Elsa Amill - Tél : 06 21 58 42 80 - elsa.amill@mb-expansion.fr